

BUDGET 2016

Décision modificative n°2

Lundi 7 novembre 2016



Département
des Landes



Un GIP chargé de l'exploitation du village Alzheimer

Un groupement d'intérêt public (GIP) est en cours de création. Il regroupera dans un premier temps, aux côtés du Conseil départemental, la Communauté d'agglomération du Grand Dax, la ville de Dax, la ville de Saint-Paul-lès-Dax, l'Union technique de la Mutualité landaise, l'Union départementale des associations familiales, France Alzheimer Landes, France Parkinson Landes et Générations Mouvement. Ce groupement sera chargé d'animer, exploiter et développer la structure expérimentale et novatrice située à Dax, qui accueillera, en 2018, 120 personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparenté.

Des crédits supplémentaires pour la biosécurité dans les élevages

En mars dernier, l'Assemblée départementale avait voté une enveloppe de 680 000 € pour les investissements de modernisation des élevages incluant la biodiversité pour enrayer l'épidémie d'influenza aviaire. Plus de 440 000 € ont déjà été engagés et 47 dossiers de biosécurité subventionnés. Compte tenu des demandes en instance, 220 000 € de crédits supplémentaires viendront abonder l'enveloppe globale portée à 900 000 €.

Solidarité avec les agriculteurs victimes de la sécheresse

Le département des Landes est touché par une sécheresse exceptionnelle tant en terme de déficit de pluviométrie (47,6 % au-dessus de la normale du 1^{er} juin au 4 septembre) qu'en terme de températures maximales, supérieures de 2 à 3 degrés aux moyennes trentenaires pour le mois d'août. La situation des exploitations de polyculture déjà affectées par les crises bovines et sanitaires a nécessité un plan de soutien à l'autonomie alimentaire des élevages, d'une part, et des mesures complémentaires au fonds d'allégement des charges mis en place par l'État, d'autre part. 400 000 € sont prévus pour venir en aide aux éleveurs avec une première enveloppe de 100 000 € débloqués à la DM2.

Le 29^e festival Arte Flamenco du 3 au 8 juillet 2017

La 29^e édition du festival international Arte Flamenco créé et organisé par le Département aura lieu du lundi 3 au samedi 8 juillet 2017 à Mont-de-Marsan.





© S. Zambon/Dpt40

Le projet Sylv'Adour défendu et soutenu par le Département

Henri Emmanuelli avait alerté Ségolène Royal sur l'intérêt du projet Sylv'Adour porté par sept opérateurs landais candidats à l'appel à manifestation d'intérêt « Dynamic Bois ». La ministre de l'Environnement a informé le président du Conseil départemental des Landes que ce projet fait désormais partie des 19 lauréats retenus. Sylv'Adour est une opération de remise en production de parcelles forestières, de valorisation des peuplements et de récolte de bois sur le territoire forestier de l'Adour. Ce projet d'un montant de 1,85 M€ est soutenu financièrement par le Département à hauteur de 270 000 € sur trois ans et par l'ADEME à hauteur de 619 000 €.

2 M€ pour renforcer le service public des transports

L'augmentation du nombre d'élèves à transporter liée à l'accroissement démographique conduit le Département à ajuster après chaque rentrée les moyens dévolus au transport scolaire. A la rentrée 2016/2017, des véhicules supplémentaires ont été affrétés, notamment sur les secteurs de Parentis-en Born et Peyrehorade. Par ailleurs, le nombre d'élèves handicapés transportés a augmenté de 10 % environ lors de la dernière rentrée. C'est donc un effort supplémentaire de 2 M€ qui est inscrit à ce budget pour répondre aux besoins de mobilité. Le transport scolaire gratuit génère une économie moyenne de 700 € par enfant et par an pour les familles landaises.



21,2 %

C'est la part des dépenses d'investissement dans le budget global 2016 du Département, qui s'élève à 489 M€. L'autofinancement est de 33,9 %, la dette pour emprunts de 13,8 %.

Une aide au permis avec un parcours d'engagement

Le montant maximum de l'aide au permis dans le cadre du pack XL Jeunes a été fixé à 450 € pour les Landais de 15 à 30 ans. Pour bénéficier de cette aide, le jeune doit réaliser ou justifier la réalisation d'une mission de service civique ou d'un parcours d'engagement ayant une dimension citoyenne. Les jeunes qui sont éligibles à une aide communale ou intercommunale au permis peuvent la cumuler avec celle du Département dans la limite de 700 €.

Département des Landes
23, rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr

CONTACT PRESSE

>*Mathilde Charon-Burnel*
Port. : 06 72 56 12 82
Mél : presse@landes.fr

Les Landes, le Département 